

Georges Forestier

MOLIÈRE, LE MYSTÈRE
ET LE COMLOT



Hermann copyright NS 466 - mai 2023
Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation

Hermann copyright NS 466 - mai 2023
Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation

INTRODUCTION

La question la plus fréquemment débattue dans l'histoire de la littérature depuis 2 500 ans est une question d'identité et de paternité littéraire. À qui doit-on les deux plus grands monuments de la littérature occidentale, *L'Iliade* et *L'Odyssée*, apparus au VIII^e siècle avant J.-C. ? À Homère ? Mais qui fut Homère ? Où naquit-il, lui dont sept cités grecques se disputèrent, longtemps après, la naissance ? Quelle fut vraiment la vie d'un auteur sur qui on commença à écrire des récits biographiques plusieurs siècles après sa mort ? Depuis le XVII^e siècle, on a même posé des questions plus cruciales. A-t-il seulement existé, lui dont on ignore tout, et dont le nom, la cécité, la vie et la mort sont des reconstructions apparues longtemps après l'apparition des épopées qui lui sont attribuées ? Homère n'était-il pas un nom « générique », puisque, quand on a jadis commencé à le prononcer, c'était pour englober toutes les épopées en circulation avant qu'on se contente finalement de lui attribuer les seules *Iliade* et *Odyssée* ? Et ces deux épopées elles-mêmes sont-elles des regroupements d'unités narratives dues à des poètes divers et plus tard cousues ensemble, ou bien la cohérence de chacune d'elles suppose-t-elle nécessairement un maître d'œuvre unique, auquel on peut donner le nom d'Homère ? La somme des questions ainsi posées par le cas Homère est vertigineuse. On en retiendra seulement le point crucial : derrière le nom d'Homère on ne devine rien, et si l'on veut y voir un homme et un poète, il faut tout inventer.

Derrière le pseudonyme Molière se fait jour un patronyme solidement attesté, Poquelin, une famille, une naissance, une vie familiale, un parcours professionnel d'acteur en province et à Paris, une stature d'auteur marquée par des créations

Hermann copyright NS 466 - mai 2023
Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation

et des publications sous son nom, par l'admiration pour son talent de dramaturge exprimée par nombre de ses contemporains, par la jalousie de quelques-uns de ses rivaux, par les attaques virulentes des milieux cléricaux envers ses créations, tout cela attesté par de multiples textes, témoignages et archives qui se recourent. On a retrouvé son acte de baptême (1622), on a conservé son inventaire après décès (1673) qui nous renseigne sur son intérieur, sur ses costumes de scène aussi bien que sur ses livres. En comparaison de l'immense et sans fin « question homérique », il n'y a pas de « question moliéresque ».

Y a-t-il eu en son temps la moindre interrogation sur son statut d'écrivain, quelqu'un a-t-il émis le moindre doute concernant son « auctorialité » ? Bien au contraire ! De son vivant ses comédies ont été commentées, critiquées, disséquées ; des critiques ont même signalé tous les emprunts faits par l'auteur Molière à ses devanciers – attaques mesquines à une époque où le comble de l'art consistait à s'emparer de la matière de ses devanciers pour la transfigurer, comme en témoigne La Fontaine, exact contemporain de Molière, dont la quasi-totalité des fables et des contes sont des réécritures. Bref, Molière fut un homme dont tous les actes de la vie ont été scrutés et dont toutes les œuvres ont été examinées de près... et nul n'a soupçonné cet homme, dont l'esprit brillant était vanté partout et le talent d'acteur et d'auteur applaudi par les plus éclairés de ses contemporains, de n'avoir pas écrit lui-même ses pièces et d'avoir été le prête-nom d'un autre.

Pourtant, à l'époque où vécut Molière, on était depuis longtemps entré dans l'ère du soupçon concernant les questions de supercherie et de paternité littéraires, de pseudonymat, d'anonymat. La renaissance de l'une des plus anciennes sciences humaines, la philologie, dont Platon avait souligné l'importance et que les savants de la Bibliothèque d'Alexandrie avaient affinée pour repérer les faux vers d'Homère, les fausses tragédies de Sophocle et d'Euripide, les faux dialogues de Platon qui avaient commencé à foisonner au IV^e siècle av. J.-C., était en train de révolutionner la réception des textes jugés les moins

Hermann copyright NS 466 - mai 2023

Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation

soupçonnables, comme la Bible, et c'est à la fin du xvii^e siècle qu'un philosophe juif puis un prêtre catholique démontrèrent que Moïse ne pouvait pas être l'auteur du Pentateuque, partie de l'Ancien Testament qui s'achève après la mort de... Moïse. Pour preuve de cette entrée dans l'ère du soupçon, la publication à Paris en 1690 d'un gros ouvrage dû à un savant réputé, Adrien Baillet, et intitulé *Auteurs déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une langue en une autre*. Inutile de chercher dans cette somme époustouflante d'érudition la moindre allusion à Molière et cela, alors même que Baillet le connaissait bien puisqu'il le tenait pour « l'un des plus dangereux ennemis que le Siècle ou le Monde ait suscité à l'Église de Jésus-Christ », comme il avait dit à peine cinq ans plus tôt dans une autre de ses sommes érudites, *Les Jugements des Savants sur les principaux Ouvrages des Auteurs*. Bien plus, loin de soupçonner alors ce dangereux Molière d'être un prête-nom, Baillet s'était senti contraint de reconnaître son exceptionnel talent d'auteur : « Il faut convenir que personne n'a reçu de la Nature plus de talents que M^r Molière pour pouvoir jouer tout le genre humain, pour trouver le ridicule des choses les plus sérieuses, et pour l'exposer avec finesse et naïveté aux yeux du Public. C'est en quoi consista l'avantage qu'on lui donne sur tous les Comiques modernes, sur ceux de l'ancienne Rome, et sur ceux même de la Grèce¹. »

Près de deux siècles plus tard, un bibliothécaire érudit, Joseph-Marie Quérard, allait prolonger à sa manière le travail de Baillet en faisant paraître entre 1847 et 1853 un ensemble de cinq volumes intitulés *Les Supercheries littéraires dévoilées*. Au nombre de ces supercheries figurait le cas des auteurs dont certaines œuvres avaient été publiées par d'autres : « Il s'est rencontré de tous temps des auteurs qui peu amants de la

1. *Les Jugements des Savants*, Paris, 1685-1686, tome V, notice 1520, p. 306 et 307.

renommée, ou par un motif quelconque, ont consenti à céder tous les fruits et le prix de veilles consacrées à des ouvrages qui leur était dus en partie ou en totalité². » De ce fait, Quérard invitait ses lecteurs à se pencher sur cette question avec la plus grande prudence : « Aussi en est-il résulté pour l'histoire littéraire des problèmes fort difficiles à résoudre car la critique doit craindre avant tout d'ajouter foi à de ces bruits injurieux qui s'attachent toujours aux grandes réputations. » Il donnait aussitôt deux exemples significatifs à ses yeux de ce type de supercherie, l'un faux et résultant de calomnies, l'autre vrai et bien connu : « Les ennemis de Crébillon prétendaient que ses tragédies n'étaient pas de lui, qu'elles étaient l'ouvrage d'un frère qu'il avait chez les Chartreux ; mais on n'a jamais apporté de raison suffisante pour prouver cette assertion. » Inversement, ajoutait-il aussitôt, « tout le monde sait aujourd'hui que l'*Histoire des établissements des Européens dans les deux Indes*, publié pour la première fois en 1770 sous le nom de l'Abbé Raynal, n'est point de lui, mais d'une société d'écrivains philosophes, de laquelle faisaient partie Diderot et Pechméja qui voulurent bien laisser à l'abbé l'honneur de l'avoir écrite. »

De Molière, nulle trace parmi les nombreux autres exemples donnés par Quérard. Pas plus que chez un autre compilateur d'énigmes littéraires, Ludovic Lalanne, qui consacra deux chapitres de ses *Curiosités littéraires* (1857) aux « Cessions d'ouvrages » et aux « suppositions d'auteurs » dans lesquels il démarquait, mais aussi prolongeait, le livre de Quérard. Or Lalanne ne s'était pas privé de rappeler le précédent de Térence, ancien esclave derrière les comédies duquel certains voulaient reconnaître la plume des célèbres aristocrates et

2. *Les Supercheries littéraires dévoilées, galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles ; ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque* (5 vol. 1847-1853). La phrase est citée d'après la dernière édition (posthume) parue en 1879, p. 94.

généraux romains Scipion Émilien et Laelius. Montaigne lui-même avait avoué dans ses *Essais* (I, 39) qu'il aurait du déplaisir à se défaire de cette croyance et à accepter l'idée que l'affranchi Térence pouvait bel et bien avoir écrit les comédies de Térence. Lalanne, après avoir expliqué comment cette idée s'était forgée, aurait pu s'interroger sur Molière, signaler que le poète comique français était victime d'un même soupçon que son lointain prédécesseur romain... Rapprochement d'autant plus envisageable que Molière avait été jugé par ses contemporains le seul auteur comique digne d'être comparé à Térence, ce qui lui avait même valu le surnom de «Térence français». Mais non, il n'existait aucun soupçon touchant à Molière, sur lequel on était si bien renseigné : aucune raison de le rapprocher sur ce point de Térence.

Mais voilà qu'en 1918, un professeur au Collège de France, Abel Lefranc, s'emballa pour une affaire de paternité littéraire soulevée outre-Manche depuis le milieu du XIX^e siècle. Malgré les solides informations possédées sur Shakespeare-acteur et sur Shakespeare-auteur, des admirateurs de son œuvre décrétèrent qu'un comédien fils de gantier de Stratford-upon-Avon qui termina sa vie comme riche propriétaire terrien ne pouvait pas avoir écrit les chefs-d'œuvre publiés sous son nom – comme l'affranchi Térence ne pouvait avoir écrit les siens. Certes, de son vivant et durant les décennies et les deux siècles qui suivirent sa mort, aucun doute sur la paternité de ses œuvres n'avait affleuré y compris chez ses confrères et rivaux. Mais les admirateurs se persuadèrent qu'il y avait trop de zones d'ombre autour de sa vie et que cela cachait quelque chose. En d'autres termes, Shakespeare ne devait être qu'un prête-nom, et il suffisait de trouver qui avaient été son Scipion et son Laelius... Cette prétendue découverte avait fait le tour de l'Europe et même Freud se persuada si bien que «l'acteur ignorant» qu'était Shakespeare n'avait pas pu écrire *Hamlet* qu'il alla jusqu'à engager un détective privé pour essayer de le prouver. Reste que personne n'était d'accord sur la figure cachée

Hermann copyright NS 466 - mai 2023
Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation

derrière le prête-nom Shakespeare³. Nombre de personnalités contemporaines furent proposées – le philosophe Bacon, d'autres dramaturges, de très grands seigneurs –, mais aucun ne remportant tous les suffrages, Abel Lefranc entra à son tour dans la danse attributive. Il fit paraître en 1918 le premier tome d'un livre intitulé *Sous le masque de William Shakespeare : William Stanley, VI^e comte de Derby*.

Le tome II fut publié en 1919, et c'est au mois d'août 1919 que surgit dans la revue *L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* un entrefilet intitulé « Corneille est-il l'auteur d'*Amphitryon*? », suivi le 16 octobre par « L'auteur d'*Amphitryon* » publié dans l'un des plus importants quotidiens de l'époque, *Le Temps*. Le scandale provoqué par cet article signé Pierre Louÿs (1870-1925) conduisit la revue *Comœdia* à publier le 19 octobre une interview sous le titre « *Don Juan, Tartuffe, Le Misanthrope* sont des pièces de Corneille que Molière n'a fait que signer, nous dit M. Pierre Louÿs », ouvrant la voie à quelques autres textes de Louÿs dans la même revue. L'auteur du scandale, poète et romancier naguère célèbre, s'était fait connaître par l'une des supercheries littéraires les plus réussies de toute l'histoire, les *Chansons de Bilitis* (1894), qu'il donna pour sa traduction personnelle d'une antique poétesse grecque redécouverte par lui, et il restait l'auteur discret de textes érotiques écrits sous une grande variété de pseudonymes. Mais son heure de gloire était depuis longtemps passée : malade, désargenté, à peu près oublié, il était incapable depuis des années de mener à bien le moindre projet littéraire. Hanté par une admiration sans limite pour Corneille, à qui il prêta son propre goût pour la supercherie et sa propre obsession de la pseudonymie, et entraîné par son mépris pour le comédien

3. Deux remarquables ouvrages permettent de faire rapidement le tour de cette question Shakespeare : James Shapiro, *Contested Will. Who wrote Shakespeare?*, Londres, Faber & Faber, 2011 ; Dominique Goy-Blanquet et François Laroque, *Shakespeare, combien de prétendants?*, Vincennes, Éditions Thierry Marchaisse, 2016.

Molière, il vit dans l'affaire Shakespeare un modèle, et le bruit fait par les affirmations de Lefranc lui parut de nature à lui permettre de se refaire un nom et un semblant de célébrité. Il y parvint, car l'effet de scandale de sa remise en cause de Molière était sans commune mesure pour les Français avec ce qui touchait à Shakespeare. Louÿs s'attaquait à la plus grande icône française, et il était le premier à le faire. Mais la faiblesse de ses arguments eut pour conséquence qu'ils ne provoquèrent, le scandale passé, aucun écho, ce qui conduisit rapidement le poète, très diminué mentalement par la maladie, l'alcool et les stupéfiants, à s'enfermer dans un ressassement délirant et à voir progressivement la main de Corneille derrière des milliers de poèmes de l'époque et même derrière l'un des plus célèbres romans libertins du siècle, l'*Histoire comique de Francion* de Charles Sorel. Il mourut quelques années plus tard dans la plus totale obscurité et son obsession cornélienne disparut avec lui.

Mais le mal était fait. On ne jette pas impunément une pierre dans un lac : l'ondulation de l'eau se poursuit loin et longtemps. Il en est resté l'idée qu'on ignore bien des secrets concernant Molière, cultivée par quelques admirateurs de Louÿs au cours du xx^e siècle avant que l'irruption de toutes les « théories alternatives » depuis le début du nouveau millénaire ne lui offre une assez forte exposition⁴. Dès lors, si cette

4. Les idées de Louÿs furent reprises textuellement quarante ans plus tard par un écrivain qui avait racheté une partie de ses manuscrits, Henry Poulaille (*Corneille sous le masque de Molière*, Paris, Grasset, 1957), avant d'être sommairement résumées à la fin du xx^e siècle par Hippolyte Wouters, un avocat belge qui avait vu là l'occasion de taquiner l'insupportable sentiment de supériorité des Français en sapant l'une de leurs icônes (Hippolyte Wouters, Christine de Ville de Goyet, *Molière ou l'auteur imaginaire*, Bruxelles/Paris, Éditions Complexe, 1990). Au début de notre millénaire un « chercheur indépendant », Denis Boissier, anima plusieurs sites internet et y développa à l'extrême tous les prolongements possibles des idées de Louÿs. Au même moment un universitaire spécialisé dans les statistiques lexicales faisait paraître deux livres qui prétendaient confirmer la trouvaille de Louÿs : *Corneille dans l'ombre de Molière. Histoire d'une découverte*, Paris-Bruxelles : Les Impressions nouvelles, 2003, et *Si deux et deux sont quatre, Molière n'a pas écrit Dom Juan...*, Paris,

exposition n'a pas fait augmenter le nombre de personnes qui ajoutent foi aux affirmations de Louÿs et de ses disciples – en dehors des amateurs de « post-vérité » et de quelques animateurs d'émissions radio et télé spécialisés dans les « secrets de l'histoire » –, l'idée qu'il y a décidément de curieux mystères autour de Molière s'est installée durablement.

C'est à tenter de dissiper ces prétendus mystères, à établir la réalité attestée des rapports entre Corneille et Molière, à analyser l'écart immense qui sépare leurs manières respectives de composer des pièces de théâtre, et à réfléchir sur les processus intellectuels et cognitifs qui font naître et perpétuent des théories complotistes qui renversent les vérités attestées qu'est consacré le présent ouvrage⁵.

Max Milo Éditions, 2009. Enfin, le biographe de Pierre Louÿs, Jean-Paul Goujon, après avoir consacré un chapitre de son *Pierre Louÿs* (Paris, Fayard, 2002) à « L'affaire Corneille-Molière » dans lequel il tentait de défendre la lucidité de son héros dans cette affaire, s'associa avec Jean-Jacques Lefrère pour publier un ouvrage qui reprenait sans guère de recul critique presque toutes les idées de Louÿs (*Ote-moi d'un doute... L'énigme Corneille-Molière*, Paris, Fayard, 2006) et dont le principal intérêt est de regrouper dans une même section les principaux textes (parus ou inédits) consacrés par Louÿs à cette imaginaire énigme (chap. IV, « Le Dossier de Pierre Louÿs », p. 297-367) et de reproduire de nombreux inédits dans un appendice (p. 389-464).

5. Ce livre trouve son origine dans une série de textes que j'ai publiés en ligne en 2003 pour répondre aux affirmations pseudo scientifiques de D. Labbé (voir la note précédente). Ces textes ont été fondus et récrits à la fin de 2011 pour figurer dans un vaste site internet intitulé « Molière auteur des œuvres de Molière » (<<http://moliere-corneille.huma-num.fr>>) dont une partie constitue l'ébauche de ce livre, la dernière partie étant consacrée aux 125 réponses que j'ai apportées aux fausses « anomalies » concernant Corneille et Molière présentées par un disciple de Louÿs, Denis Boissier, dans ses sites internet. Je remercie l'Institut universitaire de France qui m'a permis de disposer des crédits nécessaires à la fabrication matérielle du site et m'a accueilli durant cinq ans en délégation pour développer une réflexion sur les questions d'auctorialité, de vrai et de faux, et sur la place essentielle de la philologie dans la lutte contre les vérités alternatives. Un essai, longtemps retardé par mes travaux sur le seul Molière, doit découler de cette réflexion.

Hermann copyright NS 466 - mai 2023

Ne pas reproduire ni diffuser sans autorisation